

BULLETIN DE PAIE du 01/01/2024 au 31/01/2024

FORMATION PAIERH

1 rue de la formation
75001 PARIS

Date entrée 01/01/2024

N° INSEE

Emploi CADRE

Hiérarchie

Matricule

02

Section

Catégorie

Siret / APE 12345678900011 9999Z

Org. Soc. URSSAF D'ILE DE FRANCE
93518 MONTREUIL

N°Org. Soc.

Convention Collective

Congés Payés : Art L.3141-3 à L.3141-11 L.3141-19
Préavis : Art L.1234-1 L.1237-1 L.1237-6 L.1237-10

Mr CADRE HEURES SUPP

1 rue du départ
69001 LYON

ELEMENTS DE PAIE	NOMBRE ou BASE	TAUX	GAINS	RETENUES	COTISATIONS PATRONALES
SALAIRE DE BASE	151,67	25,00	3 791,75		
HEURES A 125%	10,00	31,25	312,50		
TOTAL BRUT			4 104,25		
SANTÉ					
Sécurité sociale-Maladie Maternité Invalidité Décès	4 104,25				287,30
Complémentaire Incapacité Invalidité Décès TA	3 864,00				57,96
Complémentaire santé				26,50	26,50
ACCIDENTS DU TRAVAIL-MALADIES PROFESSIONNELLES	4 104,25				27,09
RETRAITE					
Sécurité sociale plafonnée	3 864,00	6,90		266,62	330,37
Sécurité sociale déplafonnée	4 104,25	0,40		16,42	82,91
Complémentaire Tranche 1	3 864,00	4,15		160,36	240,34
Complémentaire Tranche 2	240,25	9,86		23,69	35,50
FAMILLE	4 104,25				141,60
ASSURANCE CHÔMAGE					
Chômage	4 104,25				174,43
Apec				0,99	1,48
AUTRES CONTRIBUTIONS DUES PAR L'EMPLOYEUR					67,31
CSG DÉDUCTIBLE DE L'IMPÔT SUR LE REVENU	3 809,85	6,80		259,07	
CSG/CRDS NON DÉDUCTIBLE DE L'IMPÔT SUR LE REVENU	3 809,85	2,90		110,49	
CSG/CRDS SUR HSUP./HCOMP. NON DÉDUCTIBLE DE L'I.R.	307,03	9,70		29,79	
EXONÉRATIONS ET ALLÈGEMENTS DE COTISATIONS			35,34		-15,00
TOTAL DES COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS				858,59	1 457,79
EXO. FISCALE HS/HC				312,50	
NET IMPOSABLE			3 099,94		

MONTANT NET SOCIAL

3 245,66

NET À PAYER AVANT IMPÔT SUR LE REVENU

3 245,66

Impôt sur le revenu	Base	Taux	Montant	Cumul annuel
Impôt sur le revenu prélevé à la source	3 099,94	9,90 %	306,89	306,89
Montant net des heures complémentaires / supplémentaires exonérées			291,62 Eur	291,62

Net à payer au salarié

2 938,77 Eur

Réglé le : 31/01/2024

Solde des congés payés	Acquis	Pris	Solde
------------------------	--------	------	-------

Congés de l'année

Congés en cours d'acquisition	2,50		2,50
-------------------------------	------	--	------

Total versé par l'employeur

5 562,04 Eur

Brut	Net Imposable	Charges Salariales	Coût Entreprise	Heures Indemnisées	Heures Travaillées
Mois : 4 104,25 Eur	Mois : 3 099,94 Eur	Mois : 858,59 Eur	Mois : 5 562,04 Eur	Mois : 161,67	Mois : 161,67
Année : 4 104,25 Eur	Année : 3 099,94 Eur	Année : 858,59 Eur	Année : 5 562,04 Eur	Année : 161,67	Année : 161,67

Commentaire

Absence(s)

Pour la définition des termes employés, se reporter au site internet service-public.fr rubrique cotisations sociales.

Pour toute information sur le mode de calcul du montant net social, se reporter au site internet mesdroitssociaux.gouv.fr.
Dans votre intérêt et pour vous aider à faire valoir vos droits, conservez ce bulletin de paie sans limitation de durée.